

COMMUNIQUÉ

Paris, le 6 avril 2023

Le pass Culture signe un partenariat avec le Groupe SOS – Culture pour faciliter l'accès de tous les jeunes à la culture

À travers la signature du partenariat entre le pass Culture et le Groupe SOS – Culture, les deux structures souhaitent collaborer dans l'objectif de sensibiliser une population éloignée de l'offre culturelle grâce à des actions conjointes.

Une collaboration au service d'une ambition commune : promouvoir l'accès à la culture auprès de tous les jeunes

Le Groupe SOS – Culture fait le pont entre les différents acteurs du secteur culturel (institutions, artistes, fondations etc.) et les bénéficiaires des établissements sociaux et médico-sociaux du groupe SOS pour s'adresser aux publics fragilisés et éloignés de l'offre culturelle à travers d'une part, l'intégration d'une offre culturelle de leur divers lieux culturels au sein du catalogue du pass Culture et, d'autre part, à travers un programme dédié : le Laboratoire des publics.

Le pass Culture et le Groupe SOS – Culture partagent un ADN commun : promouvoir la culture comme levier de réduction des inégalités sur l'ensemble du territoire. Forts de la complémentarité de leurs actions respectives, ils ont décidé d'unir leurs forces pour sensibiliser toujours davantage de jeunes, et particulièrement au sein des populations en situation de vulnérabilité.

Une collaboration pour sensibiliser les jeunes en situation de vulnérabilité

Ce partenariat prévoit d'intégrer au dispositif du pass Culture les offres des structures culturelles éligibles du Groupe SOS – Culture. Parmi elles, *le Jardin des Métiers d'art et du design*, un lieu de création, d'innovation et d'échanges dans l'ouest parisien, *La Citadelle*, un fleuron du patrimoine français au cœur de Marseille ou encore *Commune image*, une fabrique de cinéma et de réalité virtuelle aux portes de Paris.

Il prévoit également de sensibiliser les jeunes accompagnés par les structures sociales du Groupe SOS – Culture au dispositif du pass Culture, grâce à la fourniture de moyens d'information et de communication pour permettre le déploiement d'actions auprès de ces publics.

Sébastien Cavalier, président du pass Culture :

« Le pass Culture et le Groupe SOS – Culture partagent le même engagement. Je suis très heureux que nos structures s'associent aujourd'hui pour qu'ensemble nous renforçons nos actions en faveur de l'accès de l'ensemble des jeunes à la culture. C'est en collaborant avec des acteurs engagés à fort ancrage territorial comme le Groupe SOS que nous amplifierons notre action. »

Claire Andries, directrice générale du Groupe SOS – Culture :

« Au sein du Groupe SOS, nous sommes convaincus que l'accès à la culture pour toutes et tous et à la pratique artistique sont essentielles. Ce partenariat avec le pass Culture, qui s'inscrit pleinement dans notre « laboratoire culturel des possibles » est une chance pour continuer à développer une offre culturelle pour toutes et tous grâce à la promotion du pass Culture auprès des jeunes bénéficiaires du Groupe SOS, en situation d'exclusion scolaire et sociale, que nous accompagnons au quotidien. »



À propos du pass Culture

Le pass Culture est une application gratuite et géolocalisée, destinée à favoriser l'accès des jeunes aux arts et à la culture, et à intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques. Ce dispositif se décline en une part individuelle et une part collective complémentaires.

De 15 à 18 ans, chaque jeune bénéficie d'une enveloppe dont le montant varie en fonction de l'âge lui permettant d'accéder aux offres disponibles sur l'application. De 15 à 17 ans, le jeune est crédité de 20 puis 30 euros avant d'accéder à 300 euros à ses 18 ans. Il peut utiliser ce crédit librement pour se cultiver en toute autonomie en approfondissant ou s'initiant à une pratique artistique, en profitant des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), des biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), des expériences exclusives, ou bien encore en invitant des amis à partager une découverte culturelle (offres « duo »). Il peut également profiter d'offres gratuites.

En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat entre le ministère de la Culture, le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, le ministère des Armées, le ministère de l'Agriculture et le Secrétariat d'État chargé de la Mer, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 4^e à la Terminale, se voit allouer un crédit de 20, 25 ou 30 euros par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs. La part collective du pass Culture sera étendue aux élèves de 6^e et de 5^e à partir de septembre 2023.

À propos du Groupe SOS – Culture

La culture est, au quotidien, au sein du Groupe SOS: un think & do tank fondé sur le soutien à la création à travers des lieux renouvelés de fabrique et d'expérimentation culturelle pour tou-te-s l'insertion, l'entrepreneuriat culturel et la citoyenneté avec des médias réinventés et une éducation critique à l'art et à l'information auprès des plus jeunes. Patrimoine, cinéma, musique, design & métiers d'art, numérique, théâtre...

Au cœur de l'activité du Groupe SOS – Culture, le Laboratoire des publics est un programme d'accompagnement qui favorise l'accès à la création, à la pratique artistique et aux œuvres pour les publics les plus éloignés de l'offre culturelle. Véritable dispositif d'intérêt général, Le Laboratoire des publics se déploie aux côtés de partenaires culturels sur tout le territoire français pour mettre en place des projets variés au cœur de la création sous toutes ses formes : résidences d'artistes, actions intergénérationnelles, visites guidées, parcours de spectacles, ateliers pratiques, kits pédagogiques, initiation à l'histoire de l'art, etc

Le Groupe SOS est un groupe associatif, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, leader européen de l'entrepreneuriat social. Il regroupe 650 établissements et services, associations et entreprises sociales, qui entreprennent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.

Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Non-lucratif, sans actionnaire, les actions du Groupe SOS et de ses 22.000 personnes employées ont un impact en France et dans plus de 40 pays dans le monde, auprès de 2 millions de bénéficiaires.

Contact pass Culture

Esther Garcia

06.08.94.42.64

service.presse@passculture.app

Contacts Groupe SOS – Culture

Noémie Benkrim

06.72.06.05.16

noemie.benkrim@groupe-sos.org

